Conseil consultatif scientifique pour la politique agricole, l'alimentation et la protection sanitaire des consommateurs
auprès du Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture

Promotion d'une alimentation plus durable

Développer une politique alimentaire intégrée et organiser des environnements alimentaires équitables

RÉSUMÉ et VERSION ABRÉGÉE

Mars 2021[1]

[1] Traduction française du rapport d'expertise « Politik für eine nachhaltigere Ernährung – Eine integrierte Ernährungspolitik entwickeln und faire Ernährungsumgebungen gestalten » remis au Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture en juin 2020.

Membres du Conseil consultatif scientifique pour la politique agricole, l'alimentation et la protection sanitaire des consommateurs (WBAE) auprès du Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL)

Harald Grethe (président) ; Université Humboldt de Berlin, Institut Albrecht-Daniel-Thaer des sciences agricoles et horticoles

Hiltrud Nieberg (vice-présidente) ; Institut Thünen, Institut d'économie agricole

Britta Renner (vice-présidente) ; Université de Constance, Faculté de psychologie, groupe de travail Diagnostic psychologique et psychologie de la santé

Ulrike Arens-Azevedo[2] **;** Université des sciences appliquées de Hambourg, département des sciences de la nutrition

Alfons Balmann ; Institut Leibniz de développement agricole dans les économies en transition (IAMO) ; Université Martin-Luther d'Halle-Wittenberg, Institut des sciences agronomiques et de l'alimentation

Hans-Konrad Biesalski[2] **;** Université de Hohenheim, Institut de la chimie biologique et des sciences de la nutrition

Regina Birner ; Université de Hohenheim, Institut d'économie agricole et des sciences sociales dans les régions tropicales et subtropicales

Wolfgang Bokelmann[2] **;** Université Humboldt de Berlin, Institut Albrecht-Daniel-Thaer des sciences agricoles et horticoles

Olaf Christen† ; Université Martin-Luther de Halle-Wittenberg, Institut des sciences agronomiques et de l'alimentation

Matthias Gauly ; Université de Bolzano, faculté des sciences naturelles et de la technique

Uwe Latacz-Lohmann ; Université Christian-Albrecht de Kiel, Institut d'économie agricole

José Martínez ; Université Georg-August de Göttingen, Institut de droit agricole

Monika Pischetsrieder ; Université d'Erlangen-Nuremberg, chaire Henriette-Schmidt-Burkhardt de chimie alimentaire

Matin Qaim[2] **;** Université de Göttingen, département d'économie agricole et de développement rural

Achim Spiller ; Université de Göttingen, département d'économie agricole et de développement rural

Friedhelm Taube ; Université Christian-Albrecht de Kiel, Institut de production et de sélection végétales

Lieske Voget-Kleschin ; Université Christian-Albrecht de Kiel, faculté de philosophie

Peter Weingarten ; Institut Thünen, Institut des espaces ruraux

Collaboration scientifique à la rédaction du rapport d'expertise

Julia C. Schmid ; Université Humboldt de Berlin, Institut Albrecht-Daniel-Thaer des sciences agricoles et horticoles

Remerciements

Le WBAE remercie un grand nombre d'expertes et d'experts externes issus du monde scientifique, politique et de la société qui, par leurs connaissances spécialisées, ont apporté une contribution importante à la rédaction du rapport d'expertise. Le Conseil consultatif remercie les personnes suivantes pour leurs suggestions et commentaires particulièrement riches et précieux sur le thème de la « pêche durable » : le professeur Dr Robert Arlinghaus (Université Humboldt de Berlin), le Dr Alexander Brinker (Centre de recherche sur la pêche de Langenargen) et le Dr Christopher Zimmermann (Institut Thünen pour la pêche en mer Baltique]). Le Conseil consultatif remercie cordialement les personnes suivantes pour leur soutien technique et rédactionnel : Susanne Brakebusch, Heidrun Fornahl, Justina Prank, Andrea Spiller, Anne Gillner (Institut Thünen, Institut d'économie agricole) Petra Geile (Université de Göttingen) et Bettina Ott (Université de Constance).

Direction du WBAE

BMEL, division 721, WBAE@bmel.bund.de

L'avis peut être téléchargé sur Internet à l'adresse suivante :

http://www.bmel.de/EN/Ministry/Scientific-Advisory-Boards/_Texte/AgriculturalPolicyPublications.html

Clôture de rédaction : 16/03/2020

[2] Fin de la période de nomination en 2019. Ensuite, participation formelle en tant qu'expert(e) externe.

Promotion d'une alimentation plus durable

Développer une politique alimentaire intégrée et organiser des environnements alimentaires équitables

Avis du

Conseil consultatif scientifique pour la politique agricole, l'alimentation et la protection sanitaire des consommateurs

auprès du Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture

RÉSUMÉ et VERSION ABRÉGÉE

Mars 2021

Pour citer ce rapport : Conseil consultatif scientifique sur la politique agricole, la nutrition et la protection de la santé des consommateurs du BMEL (2020) : Promotion d'une alimentation plus durable – Développer une politique alimentaire intégrée et organiser des environnements alimentaires équitables. Résumé et version abrégée, Berlin.

RÉSUMÉ

La façon dont nous mangeons a un impact majeur sur notre état de santé individuel, notre qualité de vie et notre bien-être. De nombreuses denrées alimentaires ont de lourdes conséquences au niveau sociétal, écologique, climatique ainsi que sur le bien-être animal. Dans le présent rapport d'expertise, la politique en faveur d'une alimentation plus durable est définie comme une politique qui intègre les quatre dimensions cibles suivantes : la santé, les affaires sociales, l'environnement (y compris le climat) et le bien-être animal (fig. R-1). Les défis à relever pour parvenir à une alimentation plus durable sont importants. Les progrès nécessaires ne pourront être réalisés que grâce à une transformation profonde du système alimentaire actuel.

Figure R-1. Les quatre objectifs clés d'une alimentation plus durable (« Big Four »)

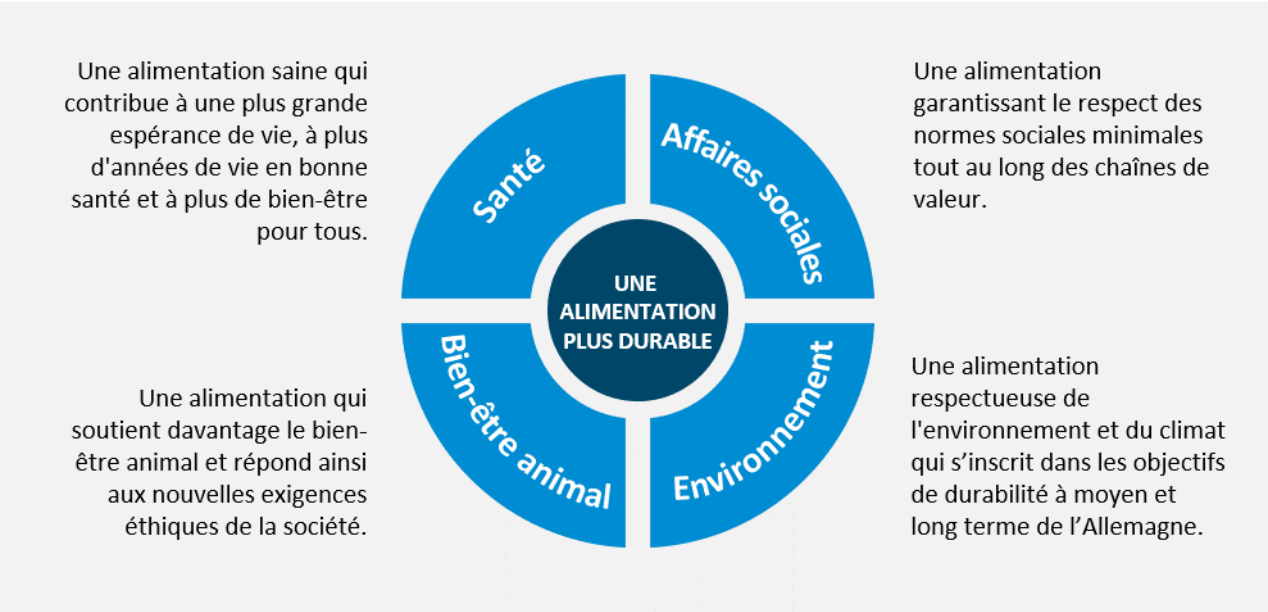

Source : représentation de l'auteur

Répondre à la question de savoir ce qui constitue une alimentation plus durable est plus difficile que l'on se l'imagine. En même temps, en tant que consommatrices et consommateurs nous sommes confrontés à des environnements alimentaires qui nous freinent lorsque nous voulons acheter et manger des produits plus durables. Dans ce contexte, le Conseil consultatif scientifique sur la politique agricole, la nutrition et la protection de la santé des consommateurs (Wissenschaftlicher Beirat für Agrarpolitik und Ernährung – WBAE) recommande de créer des environnements alimentaires appropriés et de soutenir davantage les consommateurs dans leurs efforts de parvenir à une alimentation plus durable. Dans un premier temps, il convient de réduire le nombre des facteurs qui, dans les environnements alimentaires actuels, rendent difficile une alimentation plus durable (par exemple, les grandes portions, les dépenses publicitaires élevées pour les aliments malsains). Deuxièmement, il importe d'offrir aux consommateurs des choix ayant un impact positif sur la santé, la société, l'environnement et le bien-être des animaux, de faciliter l'identification d'options plus durables, de permettre un accès plus simple à l'information et d'inciter par les prix à des choix plus durables.

Selon le WBAE, les environnements alimentaires sont équitables dans la mesure où ils (1) sont adaptés aux facultés humaines de perception et de prise de décision ainsi qu'à nos modèles de comportement et (2) sont plus favorables à la santé, la société, l'environnement et le bien-être animal et contribuent ainsi à la préservation des moyens d'existence des générations présentes et futures.

Les conditions-cadres existantes en Allemagne sont peu efficaces, la responsabilité est trop souvent imposée à l'individu et de nombreux instruments de soutien disponibles ne sont pas utilisés. Comme le montre ce rapport, l'Allemagne est en retard par rapport aux autres pays européens dans ce domaine. La référence à la nécessité d'instaurer des environnements alimentaires équitables implique qu'une politique en faveur d'une alimentation plus durable en Allemagne ait recours à un nombre plus important d'instruments efficaces, tels que des taxes d'incitation. Dans le présent rapport d'expertise, le WBAE formule des recommandations de démarches importantes conduisant à la mise en œuvre d'environnements alimentaires équitables. Une des approches clé consiste à proposer des repas de qualité gratuitement dans les crèches et les établissements scolaires.

Le WBAE recommande une réorientation systématique et un renforcement des politiques de l'alimentation misant sur les quatre dimensions de durabilité que sont la santé, les affaires sociales, l'environnement et le bien-être animal. Il importe pour cela de prévoir une approche politique évolutive, basée sur des objectifs à long terme vérifiables. La combinaison d'instruments nécessaire devrait être rigoureusement testée, évaluée et adaptée sur la base de données scientifiques. Cette approche nécessite une coopération plus approfondie entre les ministères d'une part (en particulier entre le Ministère de l'Alimentation et l'Agriculture, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Environnement) et les différents niveaux politiques d'autre part (des communes jusqu'au niveau communautaire) ainsi que le renforcement des capacités en ressources humaines accompagné d'une augmentation substantielle des fonds alloués à la politique alimentaire.

La politique alimentaire intégrée proposée, pourvue de mesures coordonnées, dont certaines seront bien plus strictes que par le passé (fig. R-2 : Recommandations politiques clés du rapport) représente une étape importante et indispensable visant à protéger notre santé, notre environnement et notre climat, à combattre la pauvreté alimentaire, à respecter des normes sociales minimales et à accroître le bien-être des animaux. Avoir des environnements alimentaires équitables nous protège et est bénéfique pour nous tous. La mise en œuvre des mesures recommandées nécessite des dépenses publiques supplémentaires considérables. Cependant, étant donné le niveau élevé de coûts sociaux et individuels actuels et futurs causés par notre alimentation telle qu'elle se présente aujourd'hui, ces dépenses supplémentaires représentent un investissement indispensable pour la société dans son ensemble. Reporter la réorientation nécessaire renforcerait à la fois les problèmes à résoudre et le besoin d'ajustement. L'analyse présentée dans ce rapport d'expertise le montre :

une transformation profonde du système alimentaire est pertinente, possible et devrait être initiée immédiatement.

Figure R-2. Recommandations politiques clés du rapport

Source : représentation de l'auteur.

Table des matières

RÉSUMÉ I

Table des matières V

VERSION ABRÉGÉE 1

I Une politique alimentaire intégrée est indispensable 1

II L'environnement alimentaire en tant que facteur d'influence décisif mais sous-estimé 5

III Une politique plus axée sur la consommation est légitime et nécessaire 9

IV Vers une alimentation plus durable : recommandations 10

Recommandation : changer le système de restauration dans les crèches et les établissements scolaires – « Placer les enfants et les jeunes au centre de l'attention » 13

Recommandation : rendre la consommation de produits d'origine animale globalement compatible – « Moins et mieux » 14

Recommandation : introduire des incitations par les prix – « Les prix doivent dire la vérité » 15

Recommandation : garantir une alimentation favorable à la santé pour tous – « Réduire la pauvreté alimentaire » 15

Recommandation : mettre à disposition des informations fiables – « Créer des choix » 16

Recommandation : une alimentation plus durable en tant que « nouvelle norme » – « Calibrer les normes sociales » 18

Recommandation : améliorer les services dans les institutions publiques – « Rendre les cuisines industrielles plus durables » 20

Recommandation : développer et indiquer les systèmes agricoles – « bio et plus » 20

Recommandation : valoriser le champ politique de « l'alimentation plus durable » et poursuivre son développement institutionnel – « Mettre en place une politique alimentaire intégrée » 22

V Financement d'une politique en faveur d'une alimentation plus durable 24

VI Conclusion 25

VERSION ABRÉGÉE

I Une politique alimentaire intégrée est indispensable

Si l'on veut atteindre les objectifs mondiaux, européens et allemands de durabilité (tels que les objectifs de développement durable / ODD, les objectifs de protection du climat), tous les secteurs doivent apporter une contribution substantielle – y compris le secteur agro-alimentaire. Dans ce contexte, il faut non seulement adapter la production, mais aussi changer nos habitudes de consommation. L'alimentation joue un rôle important à cet égard : la façon dont nous mangeons a un impact majeur sur notre état de santé individuel, notre bien-être et notre qualité de vie. De nombreux aliments que nous consommons ont une empreinte très lourde d'un point de vue social, écologique, climatique mais aussi quant au bien-être animal. En même temps, nous assistons à des débats animés sur l'alimentation au sein de la société. De nombreux consommateurs souhaitent se nourrir de manière plus saine et plus respectueuse de l'environnement. Ils veulent savoir dans quelles conditions sociales les denrées alimentaires ont été produites et comment les animaux ont été élevés. Ils aimeraient apporter une contribution à leur propre santé, mais aussi s'engager en faveur de la société. Cependant, compte tenu d'une situation insuffisante et parfois contradictoire sur le plan de l'information, de choix limités et d'un environnement alimentaire peu favorable, ils n'y arrivent souvent pas.

Il est donc nécessaire de mettre en place un domaine politique indépendant : une politique intégrée en faveur d'une alimentation plus durable qui améliore globalement l'environnement alimentaire. À cet égard, l'Allemagne est en retard par rapport aux autres pays européens, mais aussi par rapport à certains autres pays du monde (cf. chapitre 6 de la version intégrale). **Les conditions-cadres existantes sont peu propices à l'idée de durabilité**, la responsabilité est **trop souvent rejetée sur l'individu** et de nombreux instruments de soutien disponibles ne sont pas utilisés (cf. chapitres 6 à 8 de la version intégrale).

Dans le présent rapport d'expertise portant sur le thème d'une « alimentation plus durable », le Conseil consultatif scientifique sur la politique agricole, la nutrition et la protection de la santé des consommateurs (Wissenschaftlicher Beirat für Agrarpolitik, Ernährung und gesundheitlichen Verbraucherschutz – WBAE) se penche sur la question de la politique alimentaire pour la première fois depuis l'élargissement de l'ancien Conseil consultatif scientifique sur la politique agricole (dénommé WBA jusqu'en 2015). Le présent rapport d'expertise ne prétend pas fournir une définition exhaustive de la notion d'alimentation durable, mais vise à apprendre à un pays prospère tel que l'Allemagne, **comment distinguer des types d'alimentation moins durables de types plus durables et démontrer comment la politique peut contribuer à ce que les consommateurs se nourrissent de manière plus durable** (cf. chapitre 2 de la version intégrale). La question de savoir ce qui est considéré comme durable et moins durable repose inévitablement aussi sur des décisions basées sur des valeurs. Le présent rapport d'expertise s'est fixé pour objectif de démontrer quelles sont ces décisions basées sur des valeurs pour que les lecteurs puissent en débattre en connaissance de cause.

En se concentrant sur une alimentation plus durable, le rapport se penche sur les **quatre principaux objectifs** d'une alimentation plus durable, à savoir **la santé** – **les affaires sociales** – **l'environnement** – et **le bien-être animal,** les **« Big Four »** (fig. 1, chapitre 1 et 4 de la version intégrale). Outre de nombreuses synergies, il existe également des intérêts contradictoires importants. Une politique alimentaire intégrée est ambitieuse et exige un développement conceptuel de ce domaine politique ainsi qu'une meilleure dotation budgétaire.

Figure 1 : Les quatre objectifs principaux d'une alimentation plus durable (« Big Four »)

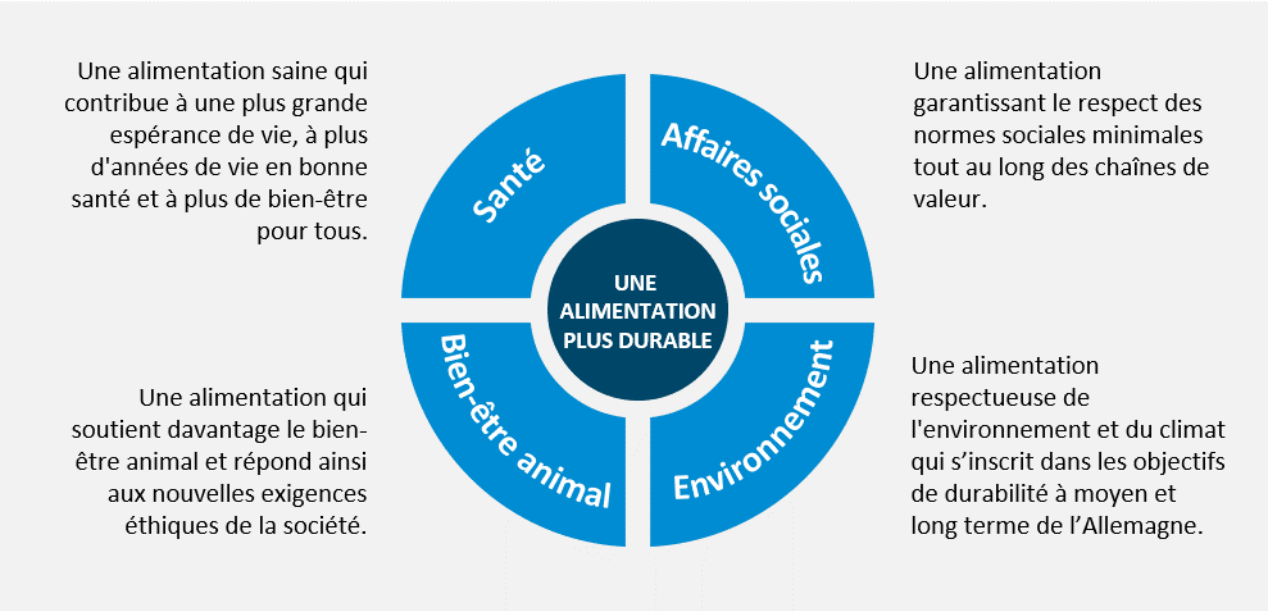

Source : représentation de l'auteur

En ce qui concerne les quatre grands objectifs d'une politique en faveur d'une alimentation plus durable, le rapport décrit les **principaux problèmes** suivants (chapitre 4 de la version intégrale) :

(1) **Santé** (chapitre 4.2) : eu égard à sa prospérité, l'Allemagne n'occupe qu'une place moyennement satisfaisante en ce qui concerne les indicateurs de santé liés à l'alimentation (tels que la prévalence élevée de personnes en surcharge pondérale ou souffrant d'obésité). Il existe une corrélation évidente entre la pauvreté et les problèmes de santé liés (entre autres) à l'alimentation.

(2) **Affaires sociales** (chapitre 4.3) : en Allemagne, il existe une vaste législation du travail et un droit social strict. Cependant, certains indices tendent à montrer qu'il existe aussi des lacunes dans leur mise en œuvre, notamment dans le domaine des travailleurs saisonniers et intérimaires, ainsi que dans l'industrie de l'abattage et la restauration. Dans l'économie agricole mondiale, il existe de nombreux cas de travail forcé, de formes graves de travail des enfants et d'autres violations des normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT).

(3) **Environnement** (chapitre 4.4) : la chaîne de valeur des denrées alimentaires (de la production d'intrants à la transformation, la distribution et à la consommation en passant par la production agricole) présente des effets écologiques négatifs évitables, notamment en ce qui concerne la biodiversité, les excédents de composés azotés réactifs et les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif principal de la protection de l'environnement et du climat liée à l'alimentation est de réorienter la consommation vers des denrées alimentaires plus respectueuses de l'environnement et du climat, en Allemagne et dans d'autres pays industrialisés, notamment en réduisant la consommation de produits d'origine animale et le gaspillage alimentaire.

(4) **Bien-être animal** (chapitre 4.5) : ces dernières années, différentes mesures ont été prises dans le sens d'une transformation du système d'élevage garantissant un niveau plus élevé de bien-être animal. En revanche, ce qui fait encore défaut, c'est une stratégie globale adoptée à cet effet par des décideurs politiques légitimes. Cette stratégie devrait comprendre également le financement de la nécessaire restructuration de l'élevage et permettre ainsi de progresser davantage.

Les responsables politiques, les consommateurs, mais aussi les entreprises sont confrontées à une multitude de recommandations – souvent contradictoires – au sujet d'une alimentation plus durable. Toutefois, pour pouvoir poursuivre systématiquement l'objectif d'une alimentation plus durable, ils ont besoin d'une sorte de « boussole » permettant à la fois une orientation et un suivi systématique.

Le WBAE a évalué **des recommandations alimentaires largement répandues dans la société** dans le contexte des quatre objectifs centraux d'une alimentation plus durable (chapitre 5 « Identification et mesure d'une alimentation durable »). Une telle évaluation est forcément non exhaustive et limitée par des contraintes méthodologiques. Le rapport d'expertise met particulièrement l'accent sur une **problématique d'évaluation**, à savoir celle des (différents) systèmes de référence existants : de nombreuses recommandations sur ce qui constitue une alimentation plus durable se réfèrent à un système de production agricole (par exemple, production bio par rapport à une production conventionnelle, chapitre 5.2 de la version intégrale). D'autres recommandations portent sur une seule denrée alimentaire et ses effets tout au long de son cycle de vie ou se penchent sur certains groupes d'aliments ou modèles nutritionnels spécifiques (chapitre 5.3 de la version intégrale). Outre ces niveaux de réflexions, il y a aussi le niveau des systèmes alimentaires définis sur le plan géographique (global, national, régional) (chapitre 5.4 de la version intégrale).

Il n'est pas facile de combiner tous ces niveaux d'évaluation, ce qui explique en grande partie l'incohérence de nombreuses recommandations en matière de durabilité. A cela s'ajoute le fait que le niveau de développement des systèmes d'évaluation existants dans les différents domaines de la durabilité varie.

En dépit de toutes ces limitations, il est possible de tirer un certain nombre de conclusions pour les consommateurs (chapitre 5.5, tab. 5-13 à 5-15 de la version intégrale).

(1) Les différentes recommandations relatives à la consommation de produits **bénéfiques pour la santé** ne fournissent que des contributions limitées – il n'existe pas de « superaliment ». Il est plutôt recommandé d'adopter un régime alimentaire favorisant la santé, c'est-à-dire de miser sur une composition équilibrée d'aliments présentant des profils nutritionnels essentiellement bénéfiques. Il existe différents régimes alimentaires reconnus (recommandations de la Société allemande de nutrition, indice d'alimentation saine, régime DASH, régime méditerranéen) que les consommateurs peuvent suivre. La préférence donnée par les consommateurs à un de ces régimes alimentaires est une question de goût personnel.

(2) La **dimension sociale** de l'alimentation n'est pas suffisamment documentée ni prise en compte. À l'heure actuelle, l'empreinte sociale générée par une denrée alimentaire tout au long de la chaîne de valeur n'est pas suffisamment comptabilisée et n'est pas visible pour les consommateurs. À l'échelle mondiale, souvent aussi au sein de l'UE et parfois également en Allemagne, on ne sait pas toujours clairement si les normes sociales minimales sont respectées. Parmi les labels considérés, seuls les labels « bio » (Bio) et « commerce équitable » (Fairtrade) peuvent faire l'objet d'une recommandation globalement positive. Selon le Conseil consultatif, à moyen et long terme, les principaux potentiels d'effets sociaux positifs en termes de comportement alimentaire plus durable, de participation sociale et de « cohésion sociale » en Allemagne résident dans le fait de cuisiner en communauté ou pour une communauté et de manger ensemble (par exemple dans les crèches et les établissements scolaires). Cuisiner et manger ensemble favorise le bien-être psychique, les performances et les liens sociaux tout en créant des expériences d'apprentissage pratique en communauté.

(3) Afin d'assurer une alimentation **plus respectueuse de l'environnement** il importe de poursuivre différents objectifs. L'un des objectifs importants est de réduire la consommation de viande et d'autres produits d'origine animale, un autre est d'éviter les pertes de denrées alimentaires. La consommation de produits biologiques peut également contribuer dans une certaine mesure à une alimentation plus respectueuse de l'environnement (par exemple grâce à ses effets positifs sur la biodiversité). Une autre mesure judicieuse consiste à renoncer aux marchandises et aliments importés par avion et produits dans des serres chauffées à l'aide de combustibles fossiles. En revanche, la production régionale n'est pas toujours le premier choix dans une perspective de durabilité, et les emballages réutilisables ne sont pas systématiquement plus respectueux de l'environnement que les emballages jetables.

(4) Une alimentation **axée sur le bien-être animal** passe inévitablement par le choix de produits répondant à des normes plus élevées en matière de bien-être animal. Consommer moins de produits d'origine animale peut contribuer à améliorer le bien-être animal lorsqu'on le fait sous la forme du « moins et mieux ». Une substitution des produits d'origine animale principalement par plus de légumes et de légumineuses permettra de dégager des synergies considérables avec des objectifs sanitaires et environnementaux. Pour l'agriculture, la transition vers le principe du « moins et mieux » représente cependant un défi social et économique considérable.

De nombreuses **synergies** sont possibles entre les quatre objectifs de la santé, des affaires sociales, de l'environnement et du bien-être animal, mais il existe aussi des **intérêts contradictoires** (chapitres 4 et 5). L'exemple suivant le démontre particulièrement bien : du point de vue de la protection du climat, un élevage productif de porc ou de volailles est une priorité majeure. Cependant, la croissance très rapide des animaux et leur productivité très élevée sont souvent à l'origine de problèmes de bien-être animal. Dans une certaine mesure, l'amélioration de l'environnement de l'élevage et une sélection animale favorisant des caractéristiques ayant un impact positif sur la protection des animaux, permettent d'atténuer les conflits entre les objectifs, mais le Conseil scientifique a également mis en évidence les limites de cette approche (en 2015). Du point de vue du bien-être animal, une « dés-intensification » est nécessaire pour la plupart des animaux de rente victimes de l'élevage intensif actuel. Ce conflit d'objectif avec celui de la protection du climat peut être désamorcé par une réduction de la consommation de produits animaux.

Selon le WBAE, la multidimensionnalité des objectifs et l'existence de synergies, mais aussi de conflits d'objectifs partiels, rendent indispensable une approche intégrée. Dans la pratique politique, les compétences en matière d'une alimentation favorable à la santé, de normes sociales minimales, de travail décent, de protection de l'environnement et de bien-être animal sont cependant confiées à différents ministères et directions et ont été jusqu'ici la plupart du temps considérées séparément.

Une politique en faveur d'une alimentation plus durable exige donc une mise en réseau bien plus étroite entre les différentes politiques (politique sanitaire, sociale, environnementale et de bien-être animal, mais aussi politique agricole). Le cadre conceptuel d'une telle **politique alimentaire intégrée** doit encore être largement développé. Le présent rapport d'expertise recommande donc au gouvernement allemand d'institutionnaliser davantage le domaine politique de « l'alimentation plus durable », de renforcer les capacités, d'étendre le suivi et de poursuivre une approche scientifique de « l'apprentissage par la pratique » (chapitres 8 et 9 de la version intégrale).

II L'environnement alimentaire en tant que facteur d'influence décisif mais sous-estimé

Le rapport d'expertise met l'accent sur l'environnement alimentaire qui a une influence décisive sur la consommation et le comportement alimentaire (chapitre 3 de la version intégrale). L'influence de l'environnement alimentaire sur notre comportement alimentaire est énorme et doit être prise en compte dans un cadre bien plus large que ce qui est aujourd'hui le cas dans la politique alimentaire. **L'environnement alimentaire** s'étend sur l'ensemble du **processus comportemental**. Celui-ci peut être divisé en quatre phases **(exposition – accès – choix – consommation)** (fig. 2, chapitre 3.3 de la version intégrale).

Figure 2 : Phases du processus comportemental

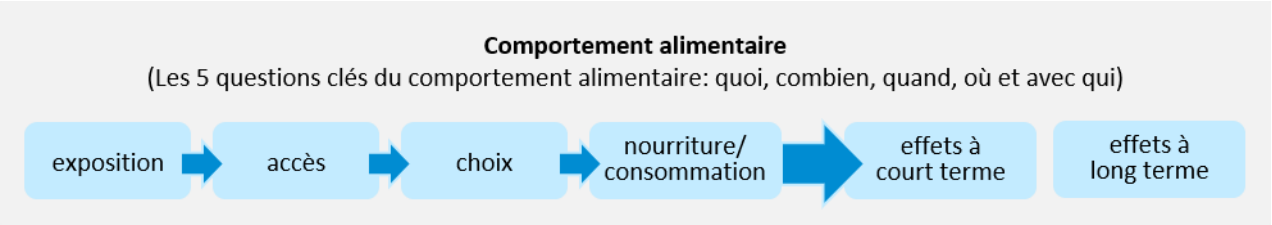

Source : Renner (2019, 2015)

L'environnement alimentaire commence par **l'exposition** aux denrées alimentaires et aux stimuli alimentaires (par exemple à travers la publicité et les médias sociaux). L'exposition détermine le degré de présence de la nourriture dans notre vie quotidienne et ce que nous percevons comme normal. Elle calibre notre champ de perception, aujourd'hui souvent vers des produits présentant un profil nutritionnel défavorable (par exemple, le fast-food, les boissons gazeuses) et un mauvais bilan climatique.

L'accès aux denrées alimentaires dépend de différents facteurs. Parmi ces facteurs figurent le prix, la disponibilité des informations ainsi que les normes sociales alimentaires et comportementales. Ces dernières déterminent quelles offres sont acceptables et appropriées. La quantité, le moment, le lieu et les personnes avec qui les consommateurs peuvent (et veulent) consommer quelles denrées alimentaires dépendent en particulier de la structure sociale (telles que les heures de repas) et de la variété de l'offre (tels que les aspects de commodité, la taille des portions). Depuis peu, grâce à la mise en réseau de technologies numériques, de capteurs mobiles et d'applications, des « écosystèmes numériques » (chapitre 8.10.3 de la version intégrale) sont développés au sein et autour des ménages privés ainsi que dans le secteur hors domicile. Ces écosystèmes visent à accroître la disponibilité et la commodité et par ce biais, en fin de compte, la consommation. Le développement de tels « écosystèmes numériques » intelligents a pour conséquence que les denrées alimentaires sont disponibles presque partout et à tout moment et que les défis en ce qui concerne la maîtrise individuelle du comportement (« se maîtriser face à l'offre alimentaire omniprésente ») ne cessent d'augmenter. Cependant, les « écosystèmes numériques » peuvent également permettre de donner accès à l'information sur une alimentation plus durable de manière simple, interconnectée et en se basant sur des données fiables.

Le **choix** effectif des produits alimentaires est déterminé par des aspects socio-économiques, des préférences et des attitudes, des connaissances, des normes sociales et des habitudes. Le marketing ainsi que, de plus en plus, les médias sociaux sont des facteurs environnants influents qui associent les denrées alimentaires à certaines valeurs et caractéristiques qui influencent les préférences des consommateurs. Ainsi, les produits sont souvent associés à des émotions et à des aspects sociaux (tels que le statut, la popularité, l'appartenance) qui sont indépendants de la valeur nutritionnelle ou du goût des produits (chapitre 6.4 et 8.5 de la version intégrale). Les aliments présentant un profil nutritionnel défavorable sont souvent les plus rentables pour l'industrie alimentaire. C'est donc sur eux que se concentre le marketing.

Les facteurs environnants mentionnés ci-dessus jouent un rôle majeur quant à la **consommation**, c'est-à-dire quant à la nature, la quantité et la rapidité avec lesquelles les aliments sont consommés. En outre, dans ce contexte, une importance cruciale revient aux aspects de l'environnement alimentaire concret tels que l'offre de produits alimentaires et de plats (qualité, quantité, choix), leurs caractéristiques (telle que la taille des portions), l'aménagement de l'environnement (bruit, contraintes horaires, stress), l'ambiance (emplacement, lumière, température, odeur, musique) et l'environnement social (communauté, type d'évènement social). L'environnement alimentaire, en particulier l'ambiance et les repas en commun remplissent des fonctions émotionnelles et sociales essentielles. Diverses études empiriques montrent clairement que les repas pris en commun ont un effet éminemment positif sur notre bien-être psychique ainsi que sur nos relations sociales tout en favorisant la cohésion ainsi que notre productivité (chapitre 3.1 de la version intégrale). L'atmosphère qui nous entoure quand nous mangeons est essentielle pour l'apprentissage des normes sociales et nous sensibilise à la valeur intrinsèque des denrées alimentaires.

Le rapport expertise cite donc comme un des principaux résultats : **l'influence des environnements alimentaires** est **sous-estimée** dans le débat public et politique, tandis que la **faculté qu'une personne estime avoir de pouvoir contrôler ses propres actions est surestimée.** Souvent, les consommateurs et les décideurs politiques ne se rendent pas compte des impacts de l'environnement alimentaire car la plupart du temps, ils se concentrent uniquement sur la phase de consommation et sur une décision alimentaire individuelle. Ils partent donc du principe qu'une alimentation plus durable et plus saine est une « simple » décision individuelle et donc avant tout une question de motivation et de maîtrise de soi. Cependant, les consommateurs doivent prendre chaque jour de très nombreuses décisions en matière d'alimentation, à la fois en décidant ce qu'ils mangent, en quelle quantité, quand, où et avec qui, et en disant explicitement « non » et en réprimant les impulsions comportementales correspondantes dans un environnement où l'attention est presque constamment focalisée sur la nourriture.

Dans une vie quotidienne qui pose de multiples défis aux consommateurs, le comportement alimentaire n'est pas seulement le résultat de décisions conscientes et réfléchies, mais souvent aussi celui d'options existantes et d'influences habituelles et inconscientes au moment où elles interviennent (chapitre 3.2 de la version intégrale). L'environnement alimentaire impacte donc notre comportement bien avant la phase de consommation. La manière dont et où les denrées alimentaires sont placées, mises en valeur ou emballées et la taille des portions proposées sont déterminantes pour la perception et les processus d'apprentissage des consommateurs. L'environnement alimentaire définit en outre le cadre des choix possibles et donc les normes régissant le comportement des consommateurs.

La conception de l'environnement alimentaire peut être axée, comme c'est actuellement le cas, principalement sur des objectifs microéconomiques ou, comme le suggère ce rapport, plus fortement qu'auparavant sur la santé, les objectifs sociaux, l'environnement et le bien-être animal. Dans son rapport d'expertise, le WBAE recommande de créer des environnements alimentaires appro-

priés afin de soutenir davantage les consommateurs dans leurs efforts pour parvenir à une alimentation plus durable. Dans un premier temps, il convient de réduire le nombre des facteurs qui, dans les environnements alimentaires actuels, rendent difficile une alimentation plus durable (par exemple, les grandes portions, les dépenses publicitaires élevées pour les aliments malsains). Deuxièmement, il importe d'offrir aux consommateurs des choix ayant un impact positif sur la santé, la société, l'environnement et le bien-être animal, de faciliter l'identification d'options plus durables, de permettre un accès plus aisé à l'information et d'offrir des incitations par les prix qui facilitent des choix plus favorables à la santé, à la société, à l'environnement et au bien-être animal.

Selon le WBAE, de tels environnements alimentaires sont **équitables** dans la mesure où ils (1) sont adaptés aux facultés humaines de perception et de prise de décision ainsi qu'à nos modèles de comportement et (2) sont plus favorables à la santé, la société, l'environnement et le bien-être animal et contribuent ainsi à la préservation des bases de vie des générations actuelles et futures.

Mais à l'inverse, il s'agit ici aussi d'une critique envers une individualisation excessive de la responsabilité alimentaire. Selon le WBAE, la politique alimentaire en Allemagne a jusqu'à présent donné un rôle trop important à l'individu en tant que responsable d'une alimentation plus durable. Revendiquer des environnements alimentaires adaptés aujourd'hui à l'espèce humaine implique donc qu'une politique en faveur d'une alimentation plus durable en Allemagne nécessite bien plus d'instruments plus interventionnistes que par le passé.

Les mesures importantes pour améliorer l'environnement alimentaire comprennent, entre autres, une restauration collective de qualité, notamment une restauration plus durable dans les crèches et les établissements scolaires accessible à tous les enfants, des espaces sans publicité, des distributeurs d'eau potable dans les bâtiments publics, des incitations par les prix appropriées et la mise à disposition d'informations utiles, plus de transparence et de restrictions quant à la publicité dans les médias sociaux (influence sociale), ainsi que des tailles de portions appropriées et l'aménagement d'une ambiance agréable dans les crèches et écoles, mais aussi dans les maisons de retraite et les centres hospitaliers.

III Une politique plus axée sur la consommation est légitime et nécessaire

Selon le WBAE, il existe de plus en plus d'éléments de preuves empiriques d'une défaillance partielle du marché dans le secteur alimentaire qui entraîne des déficits de durabilité considérables et des coûts importants pour l'économie nationale en raison d'un nombre croissant de maladies liées (entre autres) à l'alimentation (chapitre 6 « Légitimation de la gouvernance alimentaire étatique – L'État en a-t-il le droit ? » et chapitre 7 « Gouvernance du système alimentaire » de la version intégrale). Il est donc nécessaire d'adopter **une approche davantage axée sur la consommation**. Les mesures axées sur la consommation complètent les instruments réglementaires et économiques classiques qui misent sur l'offre mais atteignent leurs limites dans les économies ouvertes en raison des différents niveaux de réglementation internationale.

En comparaison aux autres pays du monde, il n'existe en Allemagne qu'une **règlementation étatique limitée** dans le domaine de la consommation alimentaire (chapitre 6). L'Allemagne mise particulièrement sur l'individu et la famille en leur demandant trop, de l'avis du WBAE. L'analyse du système politico-administratif montre qu'une politique alimentaire active de la part de l'État est considérée avec un certain scepticisme dans la sphère politique. Les partis politiques envisageant un rôle actif de l'État axent leurs propositions sur les aspects de la restauration dans les crèches et les établissements scolaires. Afin de tenir compte de la dimension environnementale d'une alimentation durable, il est proposé avant tout d'utiliser des produits biologiques dans la restauration des crèches et des établissements scolaires et, en général, de promouvoir l'agriculture biologique, ce qui n'est pas suffisant. La pauvreté alimentaire et les mauvaises conditions de travail à déplorer dans divers secteurs de la chaîne alimentaire reçoivent généralement peu d'attention de la part des partis politiques. En outre, dans leurs programmes électoraux respectifs, les partis politiques sont peu enclins à prendre des mesures visant à orienter le comportement alimentaire des adultes. Cela est probablement dû à la crainte d'un manque d'acceptation, qui est encore renforcée par le grand impact médiatique normalement généré par les questions liées à l'alimentation. Cette crainte n'était pas injustifiée dans le passé, mais l'acceptation de mesures plus interventionnistes de plus en plus mise en œuvre partout dans le monde augmente également en Allemagne.

Le **cadre de référence** par rapport auquel il convient d'évaluer la **légitimité** d'une réglementation étatique de la consommation n'existe pas dans une situation idéale nécessitant aucune intervention. Aujourd'hui encore, les environnements alimentaires sont caractérisés par un grand nombre d'interventions (chapitre 6 de la version intégrale). Par conséquent, les décisions alimentaires « libres » sont une illusion : ce que nous consommons et la façon dont nous mangeons sont toujours largement influencés par l'environnement alimentaire. Certains aspects de l'environnement alimentaire sont dictés ou du moins influencés par l'action gouvernementale, en particulier par les politiques d'information et d'étiquetage, mais aussi par la manière dont les denrées alimentaires sont taxées et les rapports de prix qui en résultent. D'autres aspects sont principalement influencés par les actions des acteurs entrepreneuriaux (telles que la publicité, le placement de produits dans les centres commerciaux, l'emplacement des centres commerciaux, la politique des prix des entreprises) qui sont à leur tour plus ou moins réglementés par l'État. Dans ce contexte, la question n'est

pas tant de savoir si l'État a même le droit de concevoir activement des environnements alimentaires, mais plutôt quel est le modèle que préfèrent les citoyens d'un point de vue sociétal et qui les aide à se nourrir plus durablement dans leur vie quotidienne où ils ont si peu de temps. Au fond, il s'agit de trouver un juste équilibre entre la liberté juridique de l'individu et des considérations d'intérêt public. Il convient en particulier de décider de l'étendue des interventions dans le comportement alimentaire des consommateurs et de la sélection des instruments. Cela concerne l'efficacité des instruments ainsi que leurs éventuels effets secondaires non intentionnels. Le rapport d'expertise montre qu'il existe de bonnes raisons de mettre en place une politique globale en faveur d'une alimentation plus durable et que les instruments ciblant les consommateurs et l'environnement alimentaire devraient constituer une partie essentielle de la panoplie d'instruments.

Une des difficultés en Allemagne réside dans le fait que dans le système fédéral allemand, la responsabilité du domaine de l'alimentation est répartie entre différents niveaux et que différents ministères s'occupent de différents aspects de l'alimentation. Cette situation conduit actuellement à une **diffusion de la responsabilité**, ce qui devient particulièrement évident dans le domaine politique de la restauration dans les crèches et les établissements scolaires. En effet, de premières institutions de coordination ont été créées pour améliorer la coopération et la mise en réseau entre les nombreux acteurs dans le domaine politique de la restauration des crèches et des établissements scolaires. Toutefois, actuellement leur structure organisationnelle et leurs ressources financières ne correspondent pas à l'ampleur de la tâche. Les déficits organisationnels et financiers sont particulièrement problématiques car le marché de la restauration collective ne fonctionne en soi pas suffisamment bien. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer la gouvernance et le soutien de la part de l'État. Cependant, les autorités locales responsables se heurtent ici à des limites – tant en termes de capacité de gestion que de sources de financement. D'autres problèmes de gouvernance se posent dans le domaine de l'internalisation des coûts externes et de l'étiquetage (chapitre 7.5).

IV Vers une alimentation plus durable : recommandations

Les instruments de la politique alimentaire peuvent intervenir au cours des différentes **phases du processus comportemental** (fig. 2 et chapitre 3.3 de la version intégrale). Certains instruments, tels que la mise à disposition gratuite de repas de qualité dans les crèches et établissements scolaires, sont appliqués au cours de toutes les phases du processus comportemental. De tels repas gratuits permettent une meilleure exposition aux aliments et aux choix alimentaires favorables à la santé, et modifient par ailleurs également l'accès général à ces offres et choix. La conception de l'offre (par exemple la qualité, la taille des portions) et de l'environnement alimentaire (par exemple l'équipement de la salle de restaurant) ont également une influence directe sur le comportement alimentaire. La mise à disposition gratuite de repas de qualité dans les crèches et établissements scolaires a donc un impact important sur le comportement alimentaire en général.

En revanche, d'autres instruments se concentrent principalement sur une seule phase du processus comportemental, tout en ayant généralement un effet secondaire sur les autres phases du

processus comportemental (fig. 3). Ainsi, les taxes influencent principalement l'accès aux aliments en rendant les produits disponibles plus coûteux et donc moins accessibles voir moins attractifs. Ce changement a alors un effet secondaire, par exemple sur le choix et la consommation, et éventuellement aussi sur l'exposition, lorsque les produits ne sont plus proposés en raison de la baisse de la demande. D'une manière générale, il semblerait qu'un instrument est d'autant plus efficace (dans le sens de la promotion d'une alimentation plus durable) lorsqu'il touche directement le plus de phases possibles.

Figure 3 : Systématisation des instruments basée sur le point de départ principal du processus comportemental

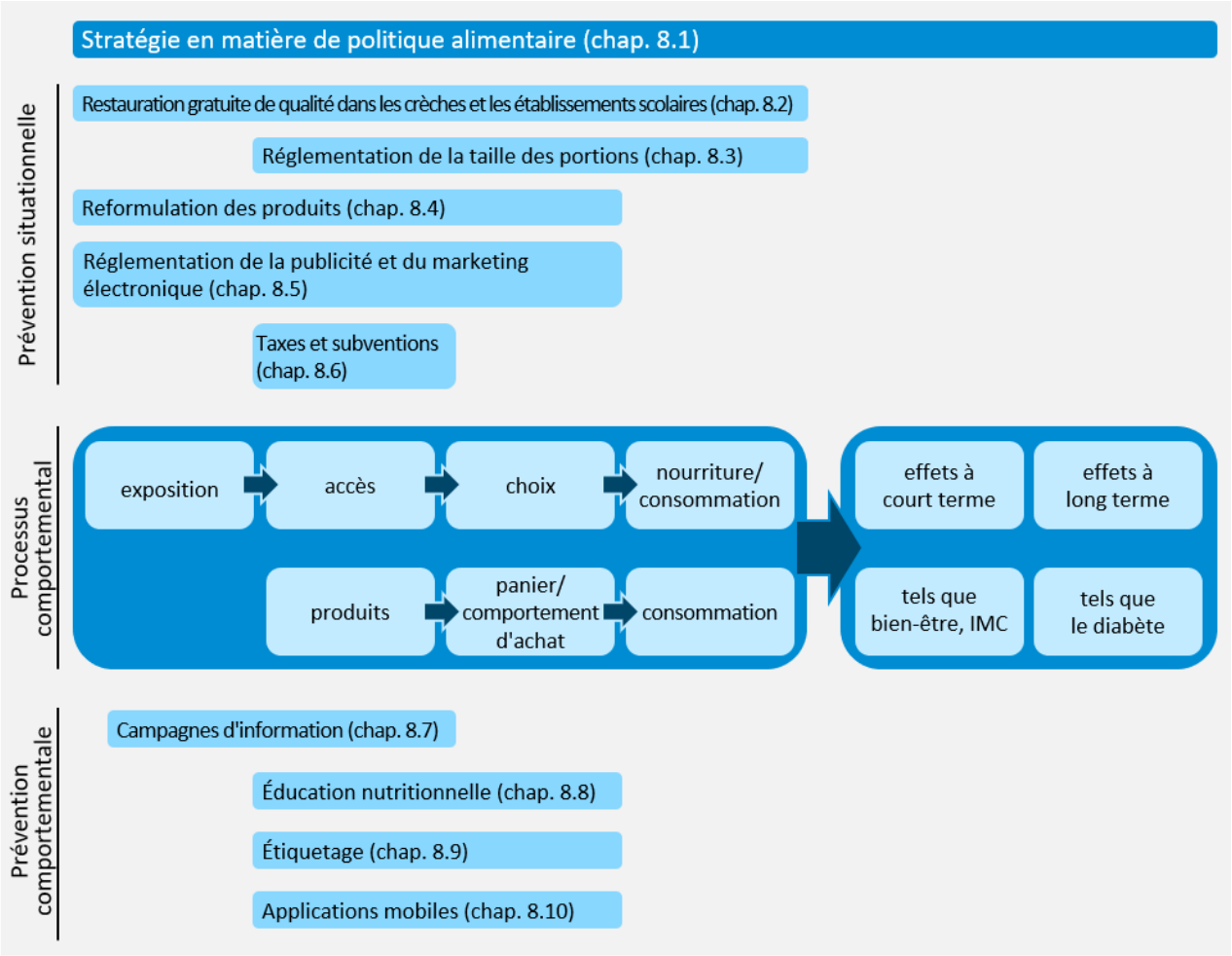

Source : représentation de l'auteur.

De manière générale, un instrument à lui seul a beaucoup moins d'impact qu'une combinaison coordonnée d'un **mélange de différents instruments** (chapitre 8 de la version intégrale). Étant donné que notre alimentation est si fortement ancrée dans nos habitudes, il convient de mettre en place une combinaison de politiques cohérentes et de prévoir un élargissement conceptuel et budgétaire du domaine politique. Dans le cadre d'une stratégie globale misant sur des objectifs à

long terme et vérifiables, la combinaison d'instruments nécessaire devrait être testée de manière ciblée et engagée dans le sens d'une politique réfléchie, évaluée de manière cohérente et ensuite adaptée sur la base de données scientifiques. Cela implique un suivi transparent. En outre, le développement institutionnel et le renforcement du domaine politique nécessitent une mise en réseau plus forte entre les ministères concernés (notamment entre les ministères de l'Alimentation et l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement) ainsi qu'entre les différents niveaux politiques (des communes jusqu'à l'UE). Sur la base de cette analyse, le WBAE formule les **neuf recommandations centrales pour une politique intégrée en faveur d'une alimentation plus durable** en Allemagne, comme le montre la figure 4 (chapitre 9 de la version intégrale).

Figure 4 : Neuf recommandations centrales pour une politique intégrée en faveur d'une alimentation plus durable

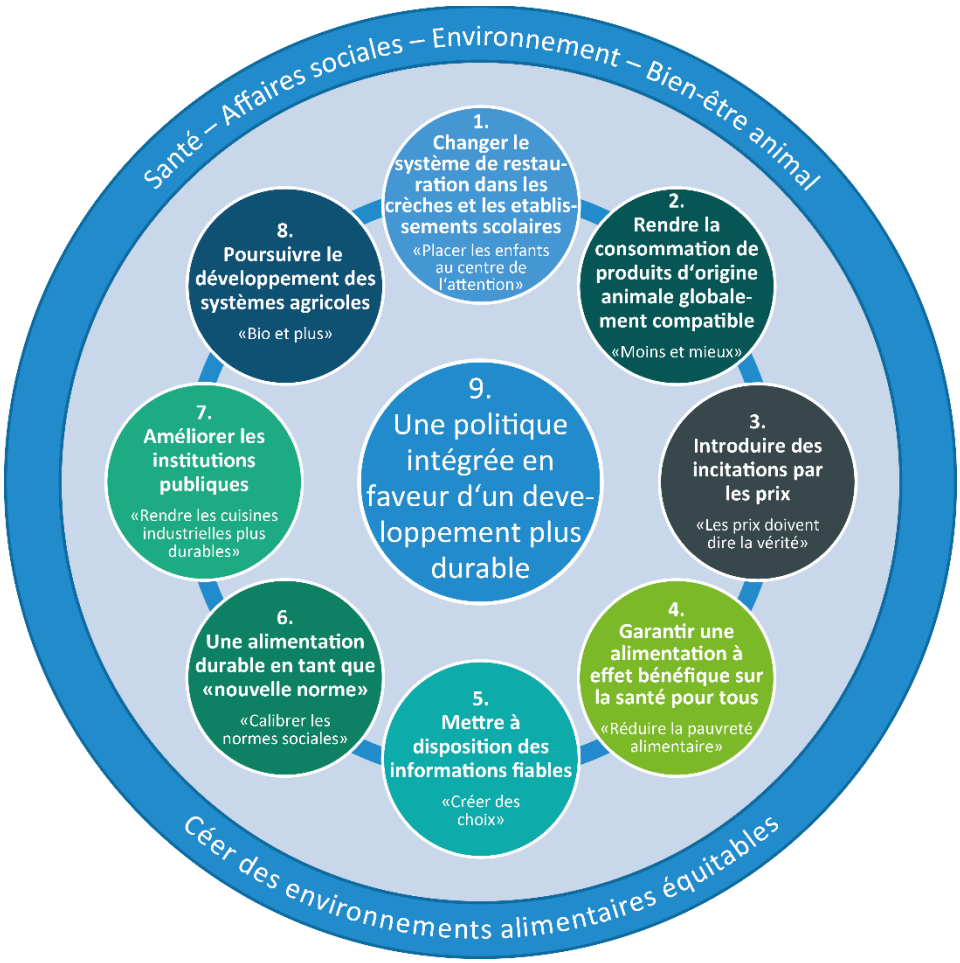

Source : représentation de l'auteur, voir chapitre 9.1 de la version intégrale.

Ci-après sont présentées les principales recommandations pour une politique en faveur d'une alimentation plus durable, dont certaines se chevauchent.

Recommandation : changer le système de restauration dans les crèches et les établissements scolaires – « Placer les enfants et les jeunes au centre de l'attention »

La restauration actuelle dans les crèches et les écoles est très largement caractérisée par une mauvaise qualité des aliments proposés et un environnement alimentaire peu attrayant ce qui entraîne une faible participation et des coûts élevés par repas. Les crèches et les écoles sont des lieux d'apprentissage et d'intégration sociale importants pour les enfants et les jeunes. Pour exploiter ce potentiel dans le sens d'une alimentation plus durable, il faut des impulsions claires de la part de l'État.

Le WBAE recommande de procéder au changement nécessaire du système de restauration dans les crèches et les établissements scolaires à l'aide des modules suivants (chapitre 9.2 de la version intégrale) :

- **mise en place progressive et fondée sur la base de données scientifiques d'une restauration gratuite dans les crèches et établissements scolaires** (destinataires : communes, Länder, gouvernement fédéral).
- **création d'environnements alimentaires équitables** par (1) la mise en œuvre obligatoire de la norme de qualité de l'Association allemande de l'alimentation (Deutsche Gesellschaft für Ernährung – DGE) (gouvernement fédéral, Länder, communes, administrations des crèches et des écoles), (2) la création de salles, d'équipements et d'heures de repas appropriés qui favorisent la commensalité (interaction sociale) (gouvernement fédéral, Länder, communes, administrations des crèches et des écoles), (3) la réglementation des services de restauration compétitifs (cafétérias privées, kiosques et distributeurs automatiques) (Länder, communes, administrations scolaires) et (4) le renforcement qualitatif de l'éducation nutritionnelle orientée sur la pratique (Länder, administrations scolaires).
- lancement du **programme d'investissement fédéral « Top-Mensa »** (« Top-Cantine ») ainsi que l'amélioration quantitative et qualitative de la restauration dans les crèches et établissements scolaires (gouvernement fédéral, Länder, communes).

Recommandation : rendre la consommation de produits d'origine animale globalement compatible – « Moins et mieux »

Un régime alimentaire globalement compatible exige impérativement une baisse de la consommation élevée de produits d'origine animale dans les pays riches. En Allemagne, une telle réduction peut contribuer à des effets positifs sur la santé. Du côté de la production, une transformation de l'élevage d'animaux de rente permettrait d'améliorer le bien-être animal et d'apporter une contribution à la biodiversité et à la protection du climat. Cette transformation devrait s'inscrire dans une stratégie globale en faveur des animaux d'élevage et de l'alimentation.

Le WBAE recommande en particulier (chapitre 9.3 de la version intégrale) :

- **de promouvoir la réduction de la consommation de produits d'origine animale en concevant des environnements alimentaires appropriés dans le cadre d'un programme** global (1) en supprimant la réduction du taux de TVA pour les produits d'origine animale et en introduisant, à long terme, une taxe spécifique de durabilité (gouvernement fédéral), (2) en développant et en introduisant un label climatique obligatoire pour tous les produits alimentaires (gouvernement fédéral), (3) en menant une campagne d'information pour sensibiliser les consommateurs à l'incidence des produits d'origine animale sur le climat et les motiver à changer leur comportement (gouvernement fédéral) et (4) en mettant en œuvre obligatoirement les normes de qualité de la DGE pour la restauration collective (gouvernement fédéral, Länder, communes).
- de **contrecarrer les effets secondaires indésirables** (1) en amortissant la charge fiscale accrue (taxe sur la valeur ajoutée, à terme taxe de durabilité) par des mesures sociales (gouvernement fédéral), (2) en évaluant dans le cadre d'un suivi si une réduction de la consommation de produits d'origine animale entraîne des effets de substitution problématiques et, le cas échéant, en y remédiant (gouvernement fédéral), (3) en prenant en compte les effets secondaires indésirables des efforts de protection du climat dans la production en ce qui concerne le bien-être animal (gouvernement fédéral, Länder) et (4) en élaborant et mettant en œuvre une stratégie de transformation visant à améliorer la création de valeur dans le secteur agro-alimentaire (gouvernement fédéral, Länder).

Recommandation : introduire des incitations par les prix – « Les prix doivent dire la vérité »

La transition nécessaire vers des modes de consommation plus durables ne pourra pas s'appuyer uniquement sur une motivation intrinsèque et des choix conscients. Le WBAE recommande de renforcer nettement les incitations par les prix en faveur d'une alimentation plus durable dans les principaux domaines d'action. Ces mesures seront rendues socialement acceptable en soulageant les ménages à faibles revenus.

Le WBAE recommande (chapitre 9.4 de la version intégrale) :

- **d'agir sur les prix pour réduire la consommation de produits moins durables** (1) en supprimant la réduction du taux de TVA pour les produits d'origine animale (gouvernement fédéral), (2) en introduisant une nouvelle taxe de consommation sur toutes les boissons sucrées, suivant un rythme linéaire par rapport à la teneur en sucre libre et qui sera augmentée progressivement (gouvernement fédéral), et (3) en introduisant, à terme, une taxe spécifique de durabilité sur toutes les denrées alimentaires (gouvernement fédéral).
- de **mettre à profit les marges de manœuvre financières qui en résultent au niveau du gouvernement fédéral et des Länder pour investir dans une alimentation plus durable,** notamment grâce à (1) un remboursement fiscal au sens d'une prime de durabilité à verser aux ménages à faible revenu, (2) une réduction de la TVA pour les fruits, légumes et légumineuses, (3) le passage vers des modes d'élevage plus respectueux des animaux et (4) l'utilisation des fonds en faveur d'une restauration gratuite de qualité dans les crèches et les établissements scolaires (gouvernement fédéral, Länder, communes).

Recommandation : garantir une alimentation favorable à la santé pour tous – « Réduire la pauvreté alimentaire »

Même dans un pays prospère comme l'Allemagne la population n'est pas à l'abri de malnutrition et de sous-alimentation liée à la pauvreté, voire de faim. Une politique en faveur d'une alimentation plus durable devrait davantage tenir compte des conditions de vie des populations à faible revenu et développer des offres de soutien axées sur les groupes cibles.

Le WBAE recommande (chapitre 9.5 de la version intégrale) :

- de **faciliter l'accès de tous à une alimentation favorisant la santé** (1) en tenant compte de manière adéquate des coûts d'une telle alimentation dans le calcul des prestations de minima sociaux octroyées par l'État (gouvernement fédéral) et (2) en introduisant progressivement une

restauration gratuite de qualité dans les crèches et les établissements scolaires (gouvernement fédéral, Länder, communes).

- **d'éviter les effets négatifs indésirables d'une politique alimentaire plus durable sur les populations à faible revenu** grâce à (1) une compensation sociale des taxes incitatives (gouvernement fédéral) et (2) une évaluation fondamentale des effets des différents instruments de la politique alimentaire sur les ménages à faible revenu (gouvernement fédéral).
- **d'améliorer le suivi de la pauvreté alimentaire** (gouvernement fédéral, Länder).

Recommandation : mettre à disposition des informations fiables – « Créer des choix »

5. Mettre à disposition des informations fiables
«Créer des choix»

Afin d'assurer une consommation plus durable, il est indispensable de disposer d'informations fiables sur les principales caractéristiques de la durabilité. À l'heure actuelle, les informations fiables sur le produit et à son sujet font largement défaut. La publicité, les médias d'information modernes et les applications numériques (par exemple les applis) sont souvent fragmentés, rarement intuitifs et peu orientés vers des choix plus durables.

Le WBAE recommande le développement substantiel des infrastructures d'information à l'aide des éléments suivants (chapitre 9.6 de la version intégrale) :

- **développement d'une politique d'étiquetage efficace**, en particulier (1) en introduisant des labels interprétatifs nationaux, de préférence obligatoires, pour les dimensions centrales de la durabilité (gouvernement fédéral), (2) en promouvant le développement de labels de durabilité à l'échelle de l'UE (gouvernement fédéral), (3) en réduisant le grand nombre de labels différents au moyen de labels récapitulatifs, (4) en définissant un design uniforme pour l'ensembles des labels alimentaires étatiques (« label faîtier ») (gouvernement fédéral), (5) en promouvant le développement de méthodes et la collecte de données pour les labels de durabilité grâce au recours à une institution (étatique) (gouvernement fédéral, Länder) et (6) en créant une base de données valide et intégrée en libre accès (« clé de durabilité fédérale ») (gouvernement fédéral).
  - **En ce qui concerne la dimension sanitaire,** le WBAE recommande (1) de continuer à promouvoir l'introduction du logo Nutri-Score en Allemagne (gouvernement fédéral, industrie), (2) de soutenir l'introduction obligatoire du Nutri-Score dans toute l'UE (gouvernement fédéral, UE), (3) d'améliorer davantage la validité du Nutri-Score par la recherche (gouvernement fédéral), (4) de souligner le caractère préférentiel de nombreux produits bruts non transformés qui ne sont pas inclus dans le Nutri-Score (gouvernement fédéral, industrie), (5) de limiter l'utilisation des allégations de santé aux produits ayant été évalués comme favorables à la santé (lettres A et B du Nutri-Score) (gouvernement fédéral, UE), (6) d'imposer d'indiquer le Nutri-Score dans la publicité alimentaire (gouvernement fédéral) et

(7) de surveiller voire d'interdire si nécessaire l'utilisation des étiquettes ainsi que des allégations dites de « bien-être », c'est à dire de notions et d'éléments de marketing qui font indirectement référence à la santé et qui ne sont pas réglementés sur le plan juridique (gouvernement fédéral, Länder).

- **En ce qui concerne la dimension sociale,** le WBAE recommande de garantir des normes minimales dans le domaine social de sorte que les consommateurs puissent être sûrs que ces normes sont effectivement respectées, en particulier (1) en appliquant de manière cohérente la loi sur le salaire minimum tout au long de la chaîne de valeur des aliments produits en Allemagne grâce à un nombre de contrôles approprié (gouvernement fédéral), (2) en renforçant l'engagement visant à garantir le respect des normes sociales minimales à l'échelle de l'UE (gouvernement fédéral, UE), (3) en surveillant l'engagement volontaire pris dans le cadre du Plan d'Action National sur les Entreprises et les Droits de l'homme et, si nécessaire, à réagir par des mesures juridiques (gouvernement fédéral) et (4) en poursuivant l'élaboration des règles de l'OMC sur les questions éthiques (par exemple les obligations d'étiquetage) (gouvernement fédéral, UE, OMC). En outre, en ce qui concerne les aspects d'équité qui vont au-delà des normes minimales, le WBAE recommande (5) de promouvoir le développement de labels d'équité internationaux pour la protection des travailleurs salariés (gouvernement fédéral, industrie, ONG) et (6) de développer et d'évaluer un cadre juridique pour les labels d'équité volontaires en Allemagne (gouvernement fédéral).
- **Quant à la dimension environnementale,** le WBAE recommande en particulier (1) d'introduire un label climatique sur la base de valeurs standard spécifiques aux produits et de valeurs supplémentaires spécifiques aux entreprises (gouvernement fédéral, industrie), (2) d'évaluer l'indication obligatoire du label climatique dans la publicité alimentaire et (3) de soutenir l'introduction obligatoire d'un label climatique au niveau de l'UE (gouvernement fédéral). De plus, le WBAE recommande (4) de créer une base de données sur les émissions moyennes de gaz à effet de serre générées par diverses denrées alimentaires et de développer des conventions méthodologiques (gouvernement fédéral) et (5) de promouvoir des méthodes visant à mesurer les émissions de gaz à effet de serre générées par l'agriculture (gouvernement fédéral, industrie).
- **Pour ce qui est de la dimension du bien-être animal,** le WBAE recommande en particulier (1) de développer un label de bien-être animal étatique multi-étapes, avec des exigences croissantes au fil du temps (gouvernement fédéral), (2) d'intégrer le label de bien-être animal dans une stratégie nationale en faveur des animaux de rente (gouvernement fédéral, Länder), (3) d'œuvrer en faveur d'un étiquetage obligatoire au niveau de l'UE (gouvernement fédéral, UE) et (4) de réglementer juridiquement l'utilisation des termes relatifs au bien-être animal (gouvernement fédéral).

- **rendre l'environnement publicitaire plus durable** en (1) limitant la publicité destinée aux enfants pour les aliments non et peu favorables à la santé (gouvernement fédéral) et (2) en interdisant la publicité pour les aliments dans les crèches et les écoles (gouvernement fédéral, communes), (3) en rendant obligatoire l'indication du Nutri-Score dans la publicité alimentaire

(gouvernement fédéral) et (4) en rendant les mesures publicitaires dans les médias sociaux toujours identifiables en tant que telles (gouvernement fédéral).

- **créer un « écosystème numérique en faveur d'une alimentation plus durable »** (1) en développant les applications numériques pour créer un « écosystème numérique en faveur d'une alimentation plus durable », qui met à disposition les applications et les données dans le domaine de l'alimentation durant l'ensemble du processus comportemental en les intégrant de manière compréhensible (gouvernement fédéral), (2) en créant une base de données intégrée en libre accès (« Clé fédérale de durabilité ») (gouvernement fédéral), (3) en veillant à ce que la disponibilité des consommateurs quant à leurs propres données soit juridiquement mieux garantie et que les consommateurs aient la possibilité de mettre à disposition leurs données sur une base volontaire (gouvernement fédéral) et (4) en soumettant les « écosystèmes numériques » privés intelligents à un contrôle de qualité (gouvernement fédéral, Länder).

Recommandation : une alimentation plus durable en tant que « nouvelle norme » – « Calibrer les normes sociales »

Les offres et les tailles de portions disponibles « calibrent » notre champ de perception et ce que nous percevons comme normal et approprié (norme sociale). Les normes sociales ont une influence décisive sur le comportement des consommateurs. Il est donc important qu'une plus grande attention soit accordée à l'exposition et à l'accès en tant qu'éléments importants de l'environnement alimentaire et qu'une plus grande exposition et un meilleur accès à des produits plus durables deviennent la « nouvelle norme ».

Le WBAE recommande (chapitre 9.7 de la version intégrale) :

- **de faire en sorte que les petites portions deviennent la norme,** grâce (1) à l'application obligatoire des normes de qualité de la DGE pour la restauration collective publique (gouvernement fédéral, Länder, communes) et (2) à la mise à disposition de petites portions dans le secteur hors domicile (gouvernement fédéral, Länder, communes, industrie). En outre, le WBAE recommande (3) de sensibiliser la population à l'effet de la taille des portions et à l'acceptation de mesures visant à règlementer et à éviter cet effet en intégrant davantage la question de la taille des portions dans la campagne du BMEL « Trop bon pour la poubelle » (gouvernement fédéral), (4) de tester des mesures innovantes visant à réduire ou à éviter l'effet de la taille des portions (gouvernement fédéral, Länder) et (5) d'initier des mesures volontaires de la part de l'industrie (gouvernement fédéral, industrie).
- **de réduire la consommation de boissons sucrées et promotion ambitieuse de la consommation d'eau du robinet.** Le WBAE recommande la mise en place d'un programme d'action national « Réduction des boissons sucrées », qui coordonne les mesures suivantes : (1) l'introduction d'une taxe sur les boissons contenant du sucre en fonction de leur teneur en sucre libre (gouvernement fédéral), (2) la mise à disposition gratuite d'eau du robinet dans les lieux publics (gouvernement fédéral, Länder, communes), (3) le marquage obligatoire des boissons avec le

logo prévu du Nutri-Score (gouvernement fédéral), (4) une promotion ambitieuse des offres d'eau du robinet dans les restaurants et le commerce de détail (gouvernement fédéral, Länder), (5) l'obligation de proposer de l'eau ou d'autres variantes non calorifiques comme option standard dans les menus pour enfants (gouvernement fédéral, Länder, municipalités), (6) la réduction de l'offre de boissons sucrées dans les établissements publics et la valorisation de la consommation d'eau du robinet (Länder, communes, gouvernement fédéral), (7) une vaste campagne d'information pour éviter le « piège à boissons », (8) la mise en avant des boissons de petit format dans la restauration et le secteur hors domicile (gouvernement fédéral, Länder), (9) une interdiction de la publicité destinée aux enfants pour les produits à forte teneur en sucre (gouvernement fédéral) et (10) la promotion de la consommation de boissons à base de jus de fruit et d'eau gazeuse par reformulation (gouvernement fédéral).

- **d'évaluer et d'exploiter de manière réaliste le potentiel de la reformulation** en poursuivant et en développant davantage la stratégie nationale de réduction et d'innovation du BMEL. Les mesures de reformulation devraient (1) être priorisées et axées, dans un premier temps, sur la teneur en sucre et sur certains groupes de produits (gouvernement fédéral, industrie), (2) être systématiquement étayées par des preuves scientifiques (gouvernement fédéral) et (3) être étendues, sur la base de ces conclusions scientifiques, à d'autres groupes de produits et au secteur hors domicile (gouvernement fédéral, industrie). En outre, il convient (4) de mettre à la disposition des producteurs de denrées alimentaires une boîte à outils fondée sur la science afin qu'ils puissent évaluer les possibilités et stratégies de reformulation (gouvernement fédéral, industrie) et (5) d'observer la mise en œuvre des objectifs de reformulation et, le cas échéant, de renforcer les exigences en matière de législation sur les denrées alimentaires (gouvernement fédéral).
- **de réduire le gaspillage alimentaire de manière efficace** (1) en mettant en place un système de suivi des déchets alimentaires et en rendant les données disponibles pour des analyses scientifiques (gouvernement fédéral), (2) en évaluant de manière plus systématique les mesures de réduction à l'aide des données de suivi (gouvernement fédéral) et en consolidant la campagne « Trop bon pour la poubelle » du BMEL. En outre, il convient (4) d'explorer le potentiel de réduction du gaspillage alimentaire grâce à la réduction des portions (gouvernement fédéral), (5) de soutenir davantage les banques alimentaires par le développement des infrastructures (Länder, communes) et (6) d'envisager l'introduction d'un système obligeant le commerce et les boulangeries à distribuer des aliments encore comestibles (gouvernement fédéral, Länder). Enfin, il convient (7) de montrer l'exemple (de gestion) dans la restauration collective publique, par exemple en utilisant des outils de planification et en mettant en œuvre les normes de la DGE (gouvernement fédéral, Länder, communes).

Recommandation : améliorer les services dans les institutions publiques – « Rendre les cuisines industrielles plus durables »

7. Améliorer les institutions publiques
«Rendre les cuisines industrielles plus durables»

Dans le système de santé, l'alimentation joue actuellement plutôt un rôle secondaire. Ceci conduit au fait qu'un manque de qualité considérable est toléré, ce qui envoie également un mauvais signal aux consommateurs et à la société. Le WBAE recommande donc de ne pas considérer l'alimentation des personnes âgées, hospitalisées ou en rééducation uniquement du point de vue de la pratique de l'approvisionnement, mais d'assurer une qualité élevée de la nourriture offerte et de l'environnement alimentaire.

Le WBAE recommande (chapitre 9.8 de la version intégrale) :

- **de repenser la restauration des personnes âgées.** Afin d'améliorer l'approvisionnement nutritionnel et sanitaire des personnes âgées, il conviendrait (1) de mettre en œuvre obligatoirement les normes de qualité de la DGE en matière de restauration des personnes âgées dans tous les établissements pour personnes âgées (gouvernement fédéral, communes) et (2) de mettre en place des repas de midi décentralisés (« Se déplacer pour aller manger ») et des « anges gardiens » communaux (Länder, communes). Afin d'améliorer la situation de vie des personnes âgées de 65 ans ou plus, il conviendrait (3) d'améliorer le suivi de l'approvisionnement et l'évaluation de mesures en faveur des 65+ en mettant l'accent sur la précarité des personnes âgées (destinataires : gouvernement fédéral, Länder, communes) et (4) d'introduire des dépistages nutritionnels dans les cliniques, les établissements hospitaliers et les cabinets de médecins généralistes, ainsi que de sensibiliser le personnel soignant et le corps médical (gouvernement fédéral, assurances maladies obligatoires & privées, ordre des médecins).
- **d'offrir des aliments à effet bénéfique sur la santé dans le système de santé,** en (1) imposant et contrôlant les normes de qualité de la DGE pour la restauration dans les hôpitaux et les cliniques de rééducation (gouvernement fédéral, Länder, assurances maladies obligatoires & privées) et (2) en évaluant la possibilité de tenir compte de facteurs liés à la qualité (p. ex. résultats d'audits de qualité externes) dans le financement de la restauration (gouvernement fédéral, Länder, assurances maladies obligatoires & privées).

Recommandation : développer et indiquer les systèmes agricoles – « bio et plus »

8. Poursuivre le développement des systèmes agricoles
«Bio et plus»

L'agriculture biologique est un système relativement non polluant qui a en outre des effets novateurs pour l'ensemble de l'agriculture. Il convient donc de continuer à promouvoir ce secteur. Cependant, plus d'agriculture biologique ne signifie pas plus de durabilité à tous les égards, de sorte qu'une conversion complète de l'agriculture ne devrait pas être l'objectif. La comparaison souvent (trop) radicale entre le conventionnel et le biologique ne correspond pas à la réalité de l'agriculture qui compte de nombreux systèmes d'exploitation très variées. En principe et dans une perspective globale, des systèmes agricoles permettant une utilisation des terres plus durable et plus efficace que celle de l'agriculture biologique, telle qu'elle est définie actuellement, sont concevables.

Le WBAE recommande (chapitre 9.9 de la version intégrale) :

- **de poursuivre de manière ciblée de la promotion de l'agriculture biologique** (gouvernement fédéral, Länder). La promotion de l'agriculture biologique devrait être renforcée là où elle apporte un bénéfice particulièrement élevé (p. ex. dans les zones couvertes par l'article 13 du règlement allemand sur les engrais – les « zones rouges »), ainsi que par de meilleures options de combinaison avec d'autres mesures agro-environnementales.
- **de vérifier à intervalles réguliers les performances positives de l'agriculture biologique** (p. ex. si l'objectif de 20 % est atteint) et de prendre en compte les éventuels effets de transfert négatifs (gouvernement fédéral).
- **de développer des systèmes de gestion des terres plus durables et les rendre identifiables pour les transformateurs de denrées alimentaires et, à une étape ultérieure, pour les consommateurs.** Pour parvenir à un développement durable, il convient de miser à la fois sur le développement du système de l'agriculture biologique (objectif : réduire l'écart de rendement entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle) et sur la mise en place de formes intermédiaires de systèmes agricoles plus durables qui puissent concurrencer l'agriculture biologique en termes de performances environnementales tout en obtenant des rendements plus élevés. À terme, de telles approches devraient être poursuivies dans le sens de l'introduction d'une norme agricole certifiée et donc d'un label (éventuellement en plusieurs étapes) (gouvernement fédéral).
- **de développer et d'introduire un label climatique** (gouvernement fédéral).
- **de repenser les développements technologiques en fonction de l'évaluation de leur durabilité et leur autorisation** (UE, gouvernement fédéral, Länder). Les nouvelles technologies développées par exemple dans les domaines de la robotique, des capteurs et de l'édition des génomes ont le potentiel d'offrir de nouvelles perspectives pour une sécurité alimentaire plus durable et une réduction des impacts environnementaux négatifs des systèmes agricoles. Les produits phytopharmaceutiques, utilisés de manière sélective et ciblée, peuvent réduire les pertes alimentaires et contribuer au développement de systèmes agricoles plus durables. Les décideurs politiques devraient veiller à ce que les potentiels des solutions technologiques pour une production plus durable ne soient pas « gaspillés ». Autrement, l'Allemagne court le risque d'une délocalisation indésirable de la production vers des régions ou des pays où les normes de protection de l'environnement et du climat sont moins strictes. Le débat sociétal sur les développements technologiques dans le système agro-alimentaire devrait être renforcé.

Recommandation : valoriser le champ politique de « l'alimentation plus durable » et poursuivre son développement institutionnel – « Mettre en place une politique alimentaire intégrée »

9. Une politique intégrée en faveur d'un developpement plus durable

Afin de pouvoir agir dans le domaine politique de l'alimentation plus durable, qui est encore assez jeune et fortement marqué par des intérêts d'une alimentation plus durable, le WBAE recommande une réorientation globale et un renforcement de la politique alimentaire intégrant les quatre dimensions de durabilité que sont la santé, les affaires sociales, l'environnement et le bien-être animal.

Une politique intégrée en faveur d'une alimentation plus durable nécessite une réorientation conceptuelle de la politique alimentaire sur la base de cinq axes de décision (fig. 5, chapitre 9.10 de la version intégrale) :

- **Objectif :** l'État devrait être davantage responsabilisé, concevoir et améliorer de manière ciblée l'environnement alimentaire afin de soulager les consommateurs et de leur offrir des choix plus nombreux et plus durables.
- **Portée :** afin d'accroître la portée de la politique alimentaire, il importe de se concentrer sur des champs d'action principaux.
- **Orientation de la règlementation :** il convient de mettre en œuvre un large éventail d'instruments coordonnés, en particulier en renforçant la loi normative et les incitations économiques et en rendant les informations plus fiables afin d'adapter l'environnement alimentaire à nos capacités de perception, nos choix et nos comportement humains.
- **Destinataires :** il convient de mettre en place des instruments variés du côté de la demande afin de mieux harmoniser les instruments axés sur la demande et ceux axés sur l'offre.
- **Orientation sur les groupes cibles :** une orientation claire sur des groupes cibles est nécessaire pour que les groupes vulnérables (enfants, ménages touchés par la pauvreté alimentaire, personnes âgées) soient davantage pris en compte.

Figure 5 : Réorientation de la politique alimentaire sur la base de cinq axes de décision

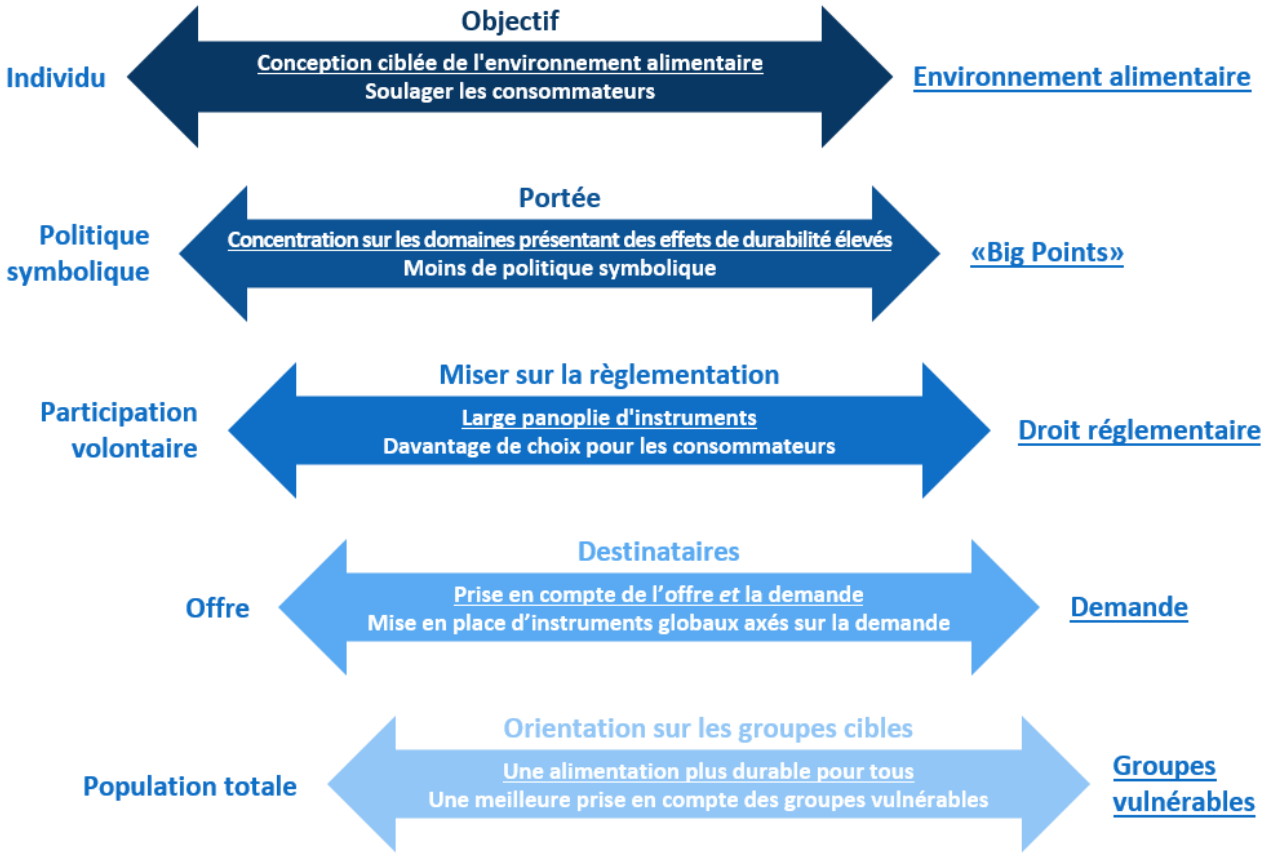

Source : représentation de l'auteur, voir chapitre 8.1 de la version intégrale.

Le WBAE recommande (chapitre 9.10 de la version intégrale) :

- **de valoriser le champ politique d'une « Alimentation plus durable » et de poursuivre son développement institutionnel,** en particulier (1) en dotant la politique alimentaire d'un budget plus élevé et adapté aux défis (gouvernement fédéral), (2) en développant des objectifs et des indicateurs cohérents pour le champ politique « Alimentation plus durable » (gouvernement fédéral), (3) en renforçant la mise en réseau des ministères compétents (gouvernement fédéral) et (4) en valorisant la politique alimentaire au sein du BMEL et en la renforçant par rapport aux intérêts agricoles (BMEL).
- **de combiner les instruments en matière de politique alimentaire et de les utiliser sur la base de preuves** (1) en les mettant en œuvre de manière plus conceptuelle, plus combinée et plus concertée (gouvernement fédéral) et (2) en évaluant en détail la mise en œuvre et l'efficacité des mesures prises dans le cadre de la politique alimentaire. Le gouvernement fédéral devrait adopter une approche d'apprentissage, c'est-à-dire mettre l'accent sur la conception et l'évaluation factuelles de la mise en œuvre et des effets obtenus (cf. programme « COMMENT », chapitre 8.2.4) (destinataires : gouvernement fédéral, Länder).

- **d'améliorer le suivi et la disponibilité des données** (1) en élargissant le suivi des développements pertinents pour la politique alimentaire (destinataires : gouvernement fédéral, Länder), (2) en mettant plus rapidement les données de suivi rassemblées par les instituts de recherche publics à la disposition de la recherche (destinataires : gouvernement fédéral, Länder) et (3) en établissant des rapports réguliers sur la politique d' « Alimentation plus durable ».
- **d'élaborer un « écosystème numérique en faveur d'une alimentation plus durable »** (destinataire : gouvernement fédéral) (1) en développant et en étendant les applications numériques pour créer un « écosystème numérique » en faveur d'une alimentation plus durable qui rende disponibles les applications et les données dans le domaine de l'alimentation durant l'ensemble du processus comportemental et qui les intègre de manière compréhensible, et (2) en créant une base de données valide et intégrée en libre accès (« Clé fédérale de durabilité ») (chapitre 9.6.7 de la version intégrale).
- **d'utiliser davantage les dépenses des caisses d'assurance maladie pour la prévention dans le domaine de la prévention de l'alimentation** et ceci sur la base de faits et de preuves (destinataires : gouvernement fédéral, assurances maladies obligatoires).
- **d'assortir les mesures volontaires d'objectifs clairs et de transparence** (destinataire : gouvernement fédéral).

V Financement d'une politique en faveur d'une alimentation plus durable

Les neuf recommandations clés énumérées et leur concrétisation proposée ont différentes répercussions sur les budgets étatiques. Les voici présentées ci-après en fonction de l'importance de l'impact des mesures sur le plan budgétaire (chapitre 9.11 de la version intégrale).

- La suppression de l'allégement de la TVA pour les produits d'origine animale (environ 4,3 à 5,0 milliards d'euros par an) et l'introduction d'une taxe à la consommation sur les boissons contenant du sucre (environ 1,0 à 1,9 milliard d'euros par an) génèrent des recettes publiques supplémentaires d'environ 5 à 7 milliards d'euros par an.
- La baisse recommandée de la TVA sur les fruits et légumes entraîne une diminution globale des recettes d'environ 0,5 milliard d'euros par an.
- Une compensation des 40 % de ménages aux revenus les plus faibles à hauteur de 50 euros par habitant et par an entraîne des dépenses publiques d'environ 1,6 milliard d'euros par an.
- Pour ce qui est de la restauration dans les crèches et les établissements scolaires, financée par l'État, il faut s'attendre à des dépenses publiques supplémentaires d'un montant d'environ 5,5 milliards d'euros par an.
- Pour la transition vers un élevage plus respectueux des animaux, des dépenses supplémentaires publiques d'un montant d'environ 2 milliards d'euros par an sont proposées.
- Au total, pour le gouvernement fédéral, les Länder et les communes, cela se traduit par une réduction des recettes et une augmentation des dépenses d'environ 9,6 milliards d'euros par

an. Le solde représente un déficit d'environ 2,7 à 4,3 milliards d'euros par an, qui devrait être couvert par des recettes fiscales supplémentaires ou par une réduction des dépenses prévues pour d'autres domaines politiques et nécessiterait une redistribution entre le gouvernement fédéral, les Länder et les communes.

- À cela s'ajoutent d'autres dépenses publiques d'un montant non connu découlant des autres mesures proposées, telles que le programme de recherche d'accompagnement pour le développement de la restauration dans les crèches et les établissements scolaires, la mise en œuvre des normes de qualité DGE, les investissements dans l'offre publique d'eau potable, le développement du suivi, des campagnes d'information, la mise en place d'« écosystèmes numériques », le développement de labels de durabilité et l'extension de l'infrastructure de données de la clé fédérale des denrées alimentaires.
- Sur le plan économique, ces coûts de prévention et de durabilité sont compensés par des économies potentielles substantielles. Ainsi, les dépenses publiques pour la restauration dans les crèches et les établissements scolaires se substituent aux dépenses des parents. À long terme, la plupart des mesures proposées offrent un potentiel considérable de réduction des coûts sanitaires et environnementaux.
- Une modification des habitudes alimentaires, notamment en réduisant la consommation de produits d'origine animale, est susceptible de faire économiser de l'argent aux consommateurs. En revanche, pour le secteur agricole, cette modification – tout comme dans le cas d'une plus grande prise en compte du bien-être animal – exigera des prestations d'adaptation élevées pour passer à des stratégies axées sur la valeur ajoutée qui doivent être accompagnées par la politique.

VI Conclusion

La politique alimentaire intégrée proposée, pourvue de mesures coordonnées, dont certaines seront bien plus strictes que par le passé, présente une étape importante et indispensable visant à protéger notre santé, notre environnement et notre climat, à combattre la pauvreté alimentaire, à respecter les normes sociales minimales et à accroître le bien-être des animaux. Des environnements alimentaires équitables nous protègent et sont bénéfiques pour nous tous. La mise en œuvre des mesures recommandées nécessite des dépenses publiques supplémentaires considérables. Cependant, par rapport aux coûts sociaux et individuels élevés actuels et futurs de notre alimentation d'aujourd'hui, ces dépenses supplémentaires représentent un investissement indispensable pour la société dans son ensemble. Reporter la réorientation nécessaire renforcerait à la fois les problèmes à résoudre et le besoin d'ajustement.

L'analyse présentée dans ce rapport d'expertise le montre :

une transformation profonde du système alimentaire est pertinente, possible, et devrait être lancée immédiatement.

Publications du Conseil consultatif scientifique pour la politique agricole, l'alimentation et la protection sanitaire des consommateurs[3] (depuis 2012)

Möglichkeiten, Ansatzpunkte und Grenzen einer Verwaltungsvereinfachung der Gemeisamen Agrarpolitik der EU (Possibilités, approches et limites d'une simplification administrative de la Politique agricole commune de l'UE), avis, décembre 2019, Berlin.

Zur effektiven Gestaltung der Agrarumwelt- und Klimaschutzpolitik im Rahmen der Gemeinsamen Agrarpolitik der EU nach 2020 (Concevoir une politique agro-environnementale et climatique efficace dans le cadre de la Politique agricole commune de l'UE après 2020), avis, mai 2019.

Für eine gemeinwohlorientierte Gemeinsame Agrarpolitik der EU nach 2020: Grundsatzfragen und Empfehlungen (Pour une PAC axée sur l'intérêt général après 2020 : questions fondamentales et recommandations), avis, avril 2018.

Klimaschutz in der Land- und Forstwirtschaft sowie den nachgelagerten Bereichen Ernährung und Holzverwertung (La protection du climat dans le secteur agricole et forestier et les secteurs aval de l'alimentation et de la valorisation du bois), novembre 2016.

Wege zu einer gesellschaftlich akzeptierten Nutztierhaltung (Vers un élevage des animaux de rente accepté par la société), rapport d'expertise, mars 2015.

Novellierung der Düngeverordnung: Nährstoffüberschüsse wirksam begrenzen (Révision du règlement sur les fertilisants : limiter efficacement les excédents de nutriments), avis commun succinct des Conseils consultatifs scientifiques pour la politique agricole et pour les « questions de fertilisation » et du Conseil d'experts pour les questions environnementales du gouvernement fédéral, août 2013.

Ernährungssicherung und nachhaltige Produktivitätssteigerung (Sécurisation alimentaire et augmentation durable de la productivité), avis, janvier 2012.

À propos du WBAE

Le Conseil consultatif scientifique pour la politique agricole, l'alimentation et la protection sanitaire des consommateurs (WBAE) est une instance interdisciplinaire qui conseille le BMEL dans l'élaboration de sa politique dans ces domaines. Il est composé actuellement de quatorze scientifiques, travaille de manière indépendante et bénévole et établit des expertises et des avis sur des thèmes de son choix. Le Conseil consultatif scientifique a notamment pour mission d'examiner les objectifs et les principes de la politique agricole et alimentaire, d'analyser et d'évaluer les exigences de la société vis-à-vis du système agricole et alimentaire et les évolutions de ce système et de faire des propositions pour le développement futur de la politique agricole et alimentaire.

Interlocuteurs

La direction du Conseil consultatif est rattachée au BMEL, Division 721 Bureau
Téléphone : 030 / 18 529 - 38 27
Fax : 030 / 18 529 - 31 85
Courriel : WBAE@bmel.bund.de
Web : https://www.bmel.de/DE/Ministerium/Organisation/Beiraete/_Texte/AgrOrganisation.html

---

[3] Jusqu'à 2015 : Wissenschaftlicher Beirat für Agrarpolitik (Conseil consultatif scientifique pour la politique agricole).